

# L'ASSURANCE HABITATION EN 2022

---

ASSURANCES DE BIENS  
ET DE RESPONSABILITÉ

### SYNTHÈSE

#### **Le marché de l'assurance habitation poursuit son dynamisme**

En 2022, les cotisations de l'assurance multirisques habitation, toutes garanties confondues (y compris catastrophes naturelles), s'élèvent à 12,2 milliards d'euros, en hausse de +4,1 % par rapport à 2021. Cette hausse est plus prononcée pour les contrats non-occupants (+6,6 % contre +3,9 % pour les contrats occupants).

Fin 2022, le nombre de contrats MRH s'établit à 45,4 millions, croissant ainsi de +1,8 % sur un an (+1,2 % pour les contrats occupants). Parallèlement, le parc de logements au 1<sup>er</sup> janvier 2022 est estimé à 37,6 millions, en hausse de +1,1 %.

La prime moyenne de l'ensemble des contrats MRH est à 268 € hors taxe, en progression +2,4 % par rapport à 2021 (dont +2,7 % pour les contrats occupants et +1,9 % pour les contrats non-occupants). Le montant de cette prime peut varier sensiblement selon le type de résidence, d'occupation et de propriété du logement. Pour les résidences principales par exemple, la prime moyenne d'une maison individuelle s'élève à 400 € HT contre 190 € HT pour les appartements.

#### **Une sinistralité amplifiée par la dégradation climatique**

En 2022, du fait notamment d'épisodes de grêle intenses, le nombre de sinistres gérés sur le marché habitation a augmenté de +5,9 %, atteignant 3,8 millions de nouveaux sinistres sur l'année, 16 % d'entre eux émanent des sinistres liés à la garantie TGN.

La charge totale des sinistres survenus s'établit à 8,1 milliards d'euros, en progression de +35 % par rapport à l'année dernière. Cette hausse résulte de la dégradation combinée des fréquences de sinistres (+4,3 %) ainsi que celle des coûts moyens (+27,8 %) sur l'année. La part en montant des sinistres relatifs à la garantie TGN s'élève à 34 %, contre 12 % en 2021.

Par conséquent, le ratio sinistres à primes vu en fin de première année (hors sécheresse), toutes garanties confondues, enregistre une dégradation sensible sur l'année, passant de 54,6 % en 2021 à 71,2 % en 2022, soit une hausse de près de 17 points de pourcentage. Cette détérioration est la plus notable pour la garantie TGN, où l'on marque un S/P à 254,8 %, soit une hausse de 193,5 points de pourcentage par rapport à son niveau d'il y a un an.

#### **L'équilibre technique de la branche enregistre sa plus forte dégradation depuis 9 ans**

La hausse des primes de l'ensemble des dommages aux biens des particuliers de +4,4 % n'a pas suffi pour atténuer l'augmentation sensible des charges de prestations (+29,1 %). Cette évolution contribue à dégrader le ratio combiné comptable net de réassurance de +4,4 points de pourcentage, le passant ainsi de 98,3 % en 2021 à 102,7 % en 2022. Y compris les catastrophes naturelles, ce dernier est ramené à 105,3 % des primes, soit une détérioration de 5,6 points de pourcentage sur un an, en raison principalement d'une facture climatique en hausse sensible sur l'année (doublement des charges de prestations affectées aux catastrophes naturelles en 2022).

## CHIFFRES CLÉS

	2021	2022	Variation
<b>Contrats MRH (en milliers)</b>	<b>44 637</b>	<b>45 419</b>	<b>+1,8 %</b>
Dont métropole	44 156	44 932	+1,8%
Dont outre-mer	481	487	+1,2%
Dont contrats occupants	37 452	37 899	+1,2 %
Dont contrats non occupants	7 185	7 519	+4,7 %
<b>Cotisations MRH (en millions d'euros)</b>	<b>11 691</b>	<b>12 176</b>	<b>+4,1 %</b>
Dont métropole	11 549	12 027	+4,1%
Dont outre-mer	142	149	+4,7%
Dont contrats occupants	10 595	11 007	+3,9 %
Dont contrats non occupants	1 096	1 169	+6,6 %
<b>Prime moyenne MRH</b>	<b>262 €</b>	<b>268 €</b>	<b>+2,4 %</b>
Dont contrats occupants	283 €	290 €	+2,7 %
Dont contrats non occupants	153 €	155 €	+1,9 %
<b>Fréquence MRH *</b>	<b>91,9 ‰</b>	<b>95,9 ‰</b>	<b>+4,3 %</b>
Dont Incendie	4,0 ‰	4,1 ‰	+1,5 %
Dont Tempête, Grêle, Neige	7,9 ‰	16,5 ‰	+108,7 %
Dont Vol	7,3 ‰	7,8 ‰	+6,8 %
Dont Dégâts des eaux	38,5 ‰	34,6 ‰	-10,2 %
Dont RC	9,2 ‰	8,5 ‰	-7,9 %
Dont Bris de glaces	7,2 ‰	6,9 ‰	-4,3 %
Dont Dégâts électriques	9,6 ‰	10,3 ‰	+7,3 %
Catastrophes naturelles	1,1 ‰	0,6 ‰	-48,1 %
Protection juridique	8,1 ‰	7,8 ‰	-3,5 %
<b>Coût moyen MRH *</b>	<b>1 672 €</b>	<b>2 137 €</b>	<b>+27,8 %</b>
Dont Incendie	9 768 €	10 302 €	+5,5 %
Dont Tempête, Grêle, Neige	3 524 €	6 401 €	+81,6%
Dont Vol	1 818 €	1 932 €	+6,3%
Dont Dégâts des eaux	1 138 €	1 135 €	-0,3%
Dont RC	1 254 €	1 368 €	+9,1%
Dont Bris de glaces	481 €	526 €	+9,4%
Dont Dégâts électriques	670 €	706 €	+5,4%
Dont Catastrophes naturelles	7 628 €	9 472 €	+24,2%
Dont Protection juridique	450 €	466 €	+3,7%
<b>S/P MRH *</b>	<b>54,6%</b>	<b>71,2%</b>	<b>+16,7 pts</b>
Dont Incendie	115,1%	120,1%	+5,0 pts
Dont Tempête, Grêle, Neige	61,3%	254,8%	+193,5 pts
Dont Vol	29,7%	33,3%	+3,6 pts
Dont Dégâts des eaux	76,8%	80,6%	+3,7 pts
Dont RC	37,5%	36,9%	-0,6 pt
Dont Bris de glaces	36,8%	37,7%	+0,9 pt
Dont Dégâts électriques	36,6%	40,3%	+3,7 pts
Dont Catastrophes naturelles*	36,2%	24,0%	-12,1 pts
Dont Protection juridique	36,2%	34,8%	-1,4 pt
<b>Ratio combiné après réassurance MRH</b>	<b>99,7%</b>	<b>105,3%</b>	<b>+5,6 pts</b>
Dont Dommages aux biens des particuliers	98,3%	102,7%	+4,4 pts
Dont Catastrophes naturelles	109,0%	122,7%	+13,7 pts

\* Y compris les Catastrophes naturelles vues en fin de première année (hors sécheresse)



Ce document est la propriété exclusive de la Fédération Française de l'Assurance qui a pour nom d'usage France Assureurs et est protégé par le droit d'auteur. La reproduction, la représentation et la diffusion de tout ou partie de ce document ne peuvent se faire, en dehors du périmètre de la société ou de l'organisme destinataire de ce document, qu'avec l'autorisation de France Assureurs.